

Collaboration entre la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité et les délégations parlementaires



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 08/07/2011

Audition de la présidente de la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité.

Dans le prolongement d'une étude du CESE sur "*Les femmes face au travail à temps partiel*" qu'elle a rapportée en 2008, **Geneviève Bel**, présidente de la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité (DDFE), a été auditionnée le 22 juin 2011 par la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité de l'Assemblée Nationale. Celle-ci vient de publier un rapport d'information présenté par **Marie-Jo Zimmermann**, présidente, sur le même thème.

Une nouvelle audition de **Geneviève Bel** en sa double qualité de présidente de la DDFE du CESE et de Vice-Présidente de la CGPME, aura lieu le 13 juillet 2011 sur la problématique plus large de la "précarité des femmes au travail", un des aspects qui sera traité dans l'étude en cours de la délégation sur le "[Bilan des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes](#)".